

BIBLIOMER

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des professionnels de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 4 – Décembre 1998

Thème : 4 - Environnement Sous-thème : 4 - 1 Qualité du milieu

Notice n° : 1998-0364

Teneurs en méthylmercure dans les mollusques du Réseau National d'Observation de la Qualité du Milieu Marin en 1996

Cossa D., Touchard G., Bretaudeau-Sanjuan J., Bomble B., Claisse D.

Rapport interne IFREMER DEL/Nantes, 1998, R. INT.DEL / 98.13 / NANTES, 21 p. + annexes (10 p.)

● Résumé

Ce document présente les données obtenues sur des échantillons d'huîtres et de moules prélevés dans le cadre du RNO (Réseau National d'Observation de la qualité du milieu marin).

Le méthylmercure constitue la forme chimique du mercure la plus bioaccumulable et la plus toxique. Il représente 10 à 30% du mercure total chez les végétaux, de 20 à 80% chez les invertébrés, de 80 à 100% chez les poissons et les prédateurs tels certains oiseaux et mammifères. L'IFREMER et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ont initié une étude destinée à déterminer la part méthylée du mercure dans la contamination des huîtres et des moules prélevées dans le cadre du Réseau National d'Observation du milieu marin (RNO), en raison du rôle d'indicateurs de la contamination chimique littorale que jouent ces coquillages.

Une méthode de dosage a été développée afin de l'appliquer à la détermination des niveaux de concentration rencontrés dans ces coquillages. Les analyses ont porté sur les échantillons récoltés à quatre reprises au cours de l'année 1996, soit au total 359 échantillons provenant de 96 points de prélèvements répartis le long du littoral français.

Le document présente pour chaque station de prélèvement les résultats exprimés en mercure total (HgT), en méthylmercure (MeHg) ainsi que le rapport MeHg/MeT. Les teneurs en MeHg varient de 0.008 à 0.238 mg/kg de poids sec ; les pourcentages de mercure méthylé par rapport au mercure total vont de 11 à 88%. Les teneurs en MeHg mesurées sont inférieures aux valeurs fixées par les réglementations, normes ou recommandations internationales.